



10^{ème} anniversaire de la parité:

La droite lui fait sa fête!

Le 10 juin prochain, ce sera le 10^e anniversaire de la loi sur la parité femmes hommes aux élections législatives, votée alors à l'initiative des socialistes. Favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités politiques est une question fondamentale pour le Parti socialiste car il s'agit d'une question d'égalité, de démocratie, de représentativité. C'est pourquoi les socialistes, l'ont fait progresser de manière significative par le passé et ne veulent pas en rester là.

Aujourd'hui encore, les femmes ne représentent que 18,5% des députés à l'Assemblée nationale. Pour mettre un terme à cette situation inacceptable et pour aller plus loin encore dans l'exigence de la parité, les député-e-s socialistes ont déposé une proposition de loi qui vise à aller plus loin que celle de 2000, en instaurant un mécanisme plus contraignant: elle propose la suppression de l'aide publique aux formations politiques qui ne respectent pas l'obligation d'investir autant de candidates que de candidats. Cette disposition serait à même d'assurer une féminisation plus grande de l'Assemblée, véritable exigence démocratique.

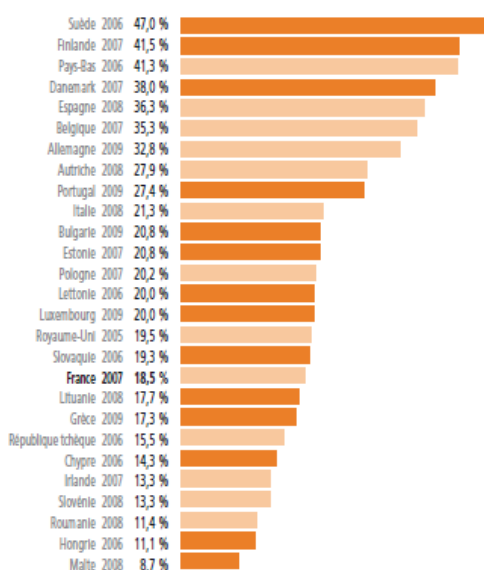
Alors que quelques jours plus tôt encore le Premier ministre lui même avait envisagé la possibilité « de sanctions financières *insupportables* », le 25 mai sa majorité a voté massivement contre la proposition de loi socialiste, de même qu'elle votera sans doute dans quelques jours en faveur de la création du conseiller territorial, véritable recul de la parité au niveau local.

En matière de parité comme sur d'autres sujets, il y a les discours et les actes de la majorité,souvent en contradiction flagrante.

Nous, socialistes, le savons : seules des actions volontaristes permettront de faire progresser la parité et il faudra agir fortement et suivre des exemples tels que le Sénégal où l'Assemblée nationale a récemment adopté une loi imposant la parité totale. C'est le genre de mesures courageuses et porteuses de progrès que la droite aujourd'hui n'est pas prête à prendre pour garantir la parité.

Pour relire la proposition de loi: <http://egaliteps75.canalblog.com>

4 Place des femmes dans les parlements des États membres : Assemblée nationale ou chambre unique



Assemblée nationale ou Chambre unique
Source: Union interparlementaire, au 30/11/09.

3 Évolution de la place des femmes dans les élections nationales (résultats à la sortie des urnes)



Source : Les chiffres clefs de l'égalité femmes hommes 2009 – édition mars 2010

**Le prochain rendez-vous de la
Commission fédérale égalité:**

**lundi 14 juin 2010
à 19h30,
à la Fédération**

**Convention nationale
sur la Rénovation**

Calendrier:

- Mardi 8 juin: Conseil national
- Jeudi 24 juin: vote en section
- Samedi 3 juillet: Convention nationale



La Lutte contre les violences...enfin au Sénat!

Les associations et les socialistes ont eu très peur: le Sénat rechignait à inscrire à son ordre du jour la proposition de loi de lutte contre les violences faites aux femmes.

En effet, dans un premier temps, le Président du Sénat avait même répondu à l'interpellation de Danielle Bousquet, Députée socialiste des Côtes-d'Armor et vice-Présidente de l'Assemblée nationale, et initiatrice de cette proposition de loi que la Conférence des Présidents -instance chargée de fixer le programme des travaux sénatoriaux- ne l'avait pas du tout inscrite parmi les textes à examiner d'ici l'été!

Les associations, sous l'impulsion du Collectif national droits des femmes (CNDF), et aussi le Parti socialiste se sont alors mobilisés... et ont obtenu que cette proposition de loi soit débattue à l'assemblée siégeant au Palais du Luxembourg.

C'est désormais chose faite! Le Sénat a finalement retrouvé la raison: c'est le 22 juin que devrait débiter la discussion en séance publique de cette proposition de loi.

Faut-il rappeler que ce texte a été voté à la quasi-unanimité par l'Assemblée nationale, le 25 février dernier? Faut-il rappeler que la lutte contre les violences faites aux femmes a été déclarée « Grande nationale » pour l'année 2010?

Son adoption permettra une avancée majeure des droits des femmes victimes de violences (cf. Blog du 26 février 2010 - <http://egaliteps75.canalblog.com>)



FESTIVAL DE CANNES Le pire est ailleurs...

Les choses sérieuses sont réservées aux hommes. Et quoi de plus sérieux que la culture? C'est certainement pourquoi cette année encore il n'y avait **aucune** femme réalisatrice à la Sélection Officielle du Festival de Cannes. A croire que les femmes au cinéma et plus particulièrement au Festival de Cannes ont des rôles bien définies: hôtesse, starlette, fans et potiches en tout genre...

Sur un demi-siècle, au Festival de Cannes il n'y avait dans les sélections que 31 femmes réalisatrices contre 1308 réalisateurs, soit une proportion de **97,7% d'hommes**.

Il faut cependant accorder du crédit aux organisateurs: depuis l'an 2000, il y avait tout de même 15 femmes parmi les 212 sélectionnés - soit « **plus que** » **93% d'hommes**!

Et dire qu'on se plaint de l'Assemblée nationale trop peu féminine...

Retrouver tous les chiffres:

www.labarbelabarbe.org

et <http://egaliteps75.canalblog.com>

Nouveau modèle de développement Une fédération parisienne pas encore féministe !

Quelle fédération socialiste s'est dotée d'un logo affirmant notamment son féminisme? Paris! Quelle fédération socialiste a, depuis un an et demi, une commission fédérale à l'égalité femmes hommes travaillant dans le collectif et, dit-on, dynamique? Paris!! Quelle fédération socialiste a refusé de proposer au niveau national d'insérer dans le nouveau modèle de développement, l'égalité entre les sexes? Paris!!!

Et pourtant, la Commission parisienne égalité femmes hommes avait préparé 3 amendements lors d'une réunion consacrée à la réflexion et au travail sur le projet du nouveau modèle de développement! Et pourtant, les amendements égalité ont été diffusés à tous les secrétaires de section, certains refusant toutefois de les proposer au vote des adhérent-e-s de leur section!

Alors pourquoi la fédération n'a-t-elle pas fait siens ces amendements? Parce que la commission parisienne des résolutions a d'autorité et sans véritable justification écarté le 1^{er} amendement (inscrire dans l'introduction, l'égalité des sexes parmi les autres valeurs du nouveau modèle de développement), retenu la féminisation du texte (2^e amendement égalité qui sera finalement rejeté par la convention fédérale) et pioché un extrait du 3^e amendement égalité (la seule demi-part pour les veuves et veufs, écartant les autres thématiques fortes pour l'égalité des genres pourtant absentes du nouveau modèle de développement: égalité professionnelle et salariale, retraites, services publics, marchandisation des corps)!

Choix incompréhensible de la commission parisienne des résolutions, vote incroyable de la convention fédérale parisienne, chacune marquant un recul dans l'engagement de la fédération en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

De tels moments rappellent toute la nécessité de rendre effective cette évidence qu'« être socialiste, c'est être féministe! ».

Christine RIMBAULT

Secrétaire fédérale à l'égalité
chris_rimbault@yahoo.fr



Andrea FUCHS

Secrétaire fédérale adjointe à l'égalité
andrea.fuchs@neuf.fr